

Vieillir dans la dignité

Rapport sur les principaux indicateurs

2023-2024



Introduction

Le gouvernement du Yukon est soucieux de fournir avec diligence des soins de santé et des services sociaux qui s'articulent autour des patients, des familles, des aidants et du personnel dévoué du système.

L'[accord Vieillir dans la dignité](#) conclu avec le gouvernement du Canada étaye une priorité commune, celle d'aider la population canadienne à vieillir dans la dignité, près de chez elle, avec des soins à la maison ou dans un établissement de soins de longue durée.

L'accord Vieillir dans la dignité repose sur les [mêmes principes clés et engagements que pour les accords bilatéraux Travailler ensemble](#).

Rapport sur les principaux indicateurs

La période utilisée pour le rapport est celle de l'exercice 2023-2024. Le premier trimestre représente la période d'avril à juin 2023, le deuxième trimestre représente la période de juillet à septembre 2023, le troisième trimestre représente la période d'octobre à décembre 2023 et le quatrième trimestre représente la période de janvier à mars 2024.

Améliorations des soins à domicile en milieu rural

Au cours de l'exercice 2023-2024, le Programme de soins de santé à domicile a fourni des services dans 93 % des localités rurales du Yukon.

Programmes D'abord chez soi et soutien à la clientèle

Au cours de l'exercice 2023-2024, le Programme de soins de santé à domicile a offert du soutien à 11 clients ayant besoin de soins complexes pour leur permettre de rester à la maison.



Statistiques du programme de normes sur la lutte contre les infections dans les établissements de soins de longue durée

Période de déclaration	Nombre total d'infections déclarées pour tous les établissements de soins de longue durée
1 ^{er} trimestre	19
2 ^e trimestre	46
3 ^e trimestre	35
4 ^e trimestre	33

Note : Le nombre total d'infections comprend l'infection des voies respiratoires, l'infection gastro-intestinale, l'infection urinaire, les infections de l'œil et de la bouche, l'infection cutanée et l'infection générale.

Respect global des mesures d'hygiène des mains dans les établissements de soins de longue durée

Période de déclaration	Établissement de soins de longue durée	Résultat de la vérification de l'hygiène des mains (%)
1 ^{er} trimestre	Pavillon Alexander-McDonald	s. o.
	Centre Thomson	62,5
	Centre Copper Ridge	60,7
	Centre Whistle Bend	50



2 ^e trimestre	Pavillon Alexander-McDonald	s. o.
	Centre Thomson	s. o.
	Centre Copper Ridge	s. o.
	Centre Whistle Bend	s. o.
3 ^e trimestre	Pavillon Alexander-McDonald	s. o.
	Centre Thomson	s. o.
	Centre Copper Ridge	36,6
	Centre Whistle Bend	18,2
4 ^e trimestre	Pavillon Alexander-McDonald	91,7
	Centre Thomson	71,1
	Centre Copper Ridge	26
	Centre Whistle Bend	73

D'abord chez soi – Nombre d'interventions rapides dans les demandes de consultation rapide annuelles

Période de déclaration	Demandes en soins infirmiers	Demandes en ergothérapie*	Total
1 ^{er} et 2 ^e trimestres	101	17	118
3 ^e et 4 ^e trimestres	25	20	45
Total de l'exercice 2023-2024	126	37	163
* : aucune entrée sur la feuille de calcul pour les demandes en ergothérapie après juillet			



Heures de soins directs

Période de déclaration	Établissement de soins de longue durée	Nombre de jours dans la période de déclaration	Pourcentage de jours dans la période de déclaration de plus de 3,5 heures de soins par résident par jour (%)
1 ^{er} trimestre	Centre Copper Ridge	90	98
	Centre Thomson	90	94
	Centre Whistle Bend	90	92
2 ^e trimestre	Centre Copper Ridge	91	92
	Centre Thomson	91	96
	Centre Whistle Bend	91	87
3 ^e trimestre	Centre Copper Ridge	91	97
	Centre Thomson	91	98
	Centre Whistle Bend	91	93
4 ^e trimestre	Centre Copper Ridge	91	96
	Centre Thomson	91	96
	Centre Whistle Bend	91	98

